

Directeur général des services de l'université Bordeaux III Montaigne (groupe II)

Ref : 2023-1151213

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

MENJ-MESR

Localisation

Domaine universitaire 33 607
PESSAC Cedex.

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 29/05/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A+
(Encadrement
supérieur - Emplois
de direction)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Membre à part entière de l'équipe de direction, le-la DGS participe, avec voix consultative, au conseil d'administration et aux autres conseils centraux de l'université. Il-elle exerce une autorité hiérarchique et fonctionnelle sur les services et sur l'ensemble des personnels BIATSS de l'établissement et de toutes ses composantes

Le-la DGS contribue, en appui à l'équipe politique, à l'élaboration du projet global de développement de l'établissement ; il-elle met en œuvre le projet d'établissement en identifiant les conditions de faisabilité des objectifs politiques et en formalisant le projet

d'organisation de l'administration comme outil de déclinaison du projet d'établissement ; il-elle alerte et sensibilise l'équipe politique sur les contraintes et risques associés à certaines décisions, et supervise la politique de maîtrise des risques et de contrôle interne. Son action doit permettre de sécuriser les actes juridiques pris par l'établissement et de garantir la bonne application des procédures.

Le-la DGS anime l'équipe d'encadrement de l'établissement, il-elle supervise et, le cas échéant, conduit les processus de transformation et de modernisation dans une logique d'amélioration continue et de démarche participative. Il-elle promeut un dialogue social apaisé et respectueux des acteurs.

Profil recherché

L'Université Bordeaux Montaigne recherche un-une DGS expérimenté-e. Le-la candidat-e doit posséder de solides compétences administratives, financières, techniques et juridiques, appliquées au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Si le-la candidat-e n'est pas déjà DGS dans un établissement d'enseignement supérieur, il-elle a une solide expérience en qualité d'adjoint ou de directeur-ice d'une direction centrale d'université (RH – DAF – Pilotage notamment)

Une aptitude avérée à l'encadrement, à l'animation et au management d'une équipe de collaborateurs est attendue, ainsi qu'une réelle capacité à faire travailler les équipes de façon transversale.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un CV, le 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A et le dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent être adressés au plus tard le 29/05/2023 à :

- Par courriel aux adresses suivantes : drh@u-bordeaux-montaigne.fr et lionel.larre@u-bordeaux-montaigne.fr

- Par courrier à : M. le Président, Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire -33 607 PESSAC Cedex.

Un double du dossier de candidature doit être envoyé uniquement par courriel :

- au bureau des administrateurs de l'Etat et des emplois fonctionnels (DE 1-2) : [de1-](mailto:de1-2candidature@education.gouv.fr)

- 2candidature@education.gouv.fr

- à la MPES : mpes.mobilite@education.gouv.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

Conditions particulières d'exercice

L'emploi en question relève du groupe II des emplois de directeur général des services des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Les candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n°2010-175 du 23 février 2010 (notamment les articles 4, 4-1, 4-2), dans sa version modifiée par le décret n°2017-404 du 27 mars 2017 publié au JORF n°0075 du 29 mars 2017.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

Métier de référence

Cadre dirigeant d'un établissement public

Qui sommes nous ?

L'université Bordeaux Montaigne est une université d'Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines qui accueille plus de 18 000 étudiants. Elle compte 1 224 personnels (701 enseignants-chercheurs et enseignants et 523 personnels BIATS). Elle est actuellement organisée en 3 UFR, 1 IUT, 1 institut de journalisme, 1 département de français langue étrangère, 1 centre de langues en cours du soir, 1 CFA, 1 école doctorale et 15 équipes de recherche, dont 6 UMR et une UAR (la MSH de Bordeaux). L'université assure le portage du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire.

Au budget initial 2023, l'Université est dotée d'un budget de 109,5 millions d'euros (AE) et 114,7 millions d'euros (CP), dont 84,9 millions d'euros de masse salariale (74% en CP).